



SAINT JEAN
BREVELAY

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT SUR LA MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU

Par arrêté municipal n°A-2019-160 en date du 05 juin 2019, M. le Maire de Saint Jean Brévelay a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur un projet de modification du Plan Local d'Urbanisme. Le magasin Intermarché souhaite développer et moderniser son activité, la maintenir à proximité du bourg, et conserver les emplois existants et en créer de nouveaux par la construction d'un nouveau magasin. Le porteur de projet souhaite s'implanter sur deux zones actuellement non constructibles situées sur les entrées est du bourg. Le PLU doit donc faire l'objet d'un ajustement pour permettre la réalisation de ce projet.

A cet effet M. Joris LE DIREACH a été désigné par M. le Président du Tribunal Administratif en tant que Commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Saint Jean Brévelay pendant un mois, du lundi 24 juin 2019 au jeudi 25 juillet 2019, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

- le projet de PLU arrêté complété par une évaluation environnementale,
- les avis émis sur le projet de PLU,
- la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative

Le dossier d'enquête pourra être consulté :

- en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture
- sur le site <http://www.mairie-saint-jean-brevelay.fr>

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire-enquêteur à la mairie de Saint Jean Brévelay.

Le Commissaire-enquêteur sera présent à la mairie les

- lundi 24 juin 2019 de 9h00 à 12h00 ;
- mercredi 03 juillet 2019 de 9h00 à 12h00 ;
- vendredi 19 juillet 2019 de 14h00 à 17h00 ;
- jeudi 25 juillet 2019 de 14h00 à 17h00.

Son rapport et ses conclusions seront transmis au Maire dans le délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête et tenus à la disposition du public en mairie. A l'issue de la procédure, une proposition de modification du PLU sera soumise au Conseil municipal de Saint Jean Brévelay.

Vu, le Maire,
Guénaël ROBIN